



BRETAGNE SUD HABITAT

DELIBERATION DU BUREAU DU 18 JUILLET 2022 – BRETAGNE SUD HABITAT

Le 18 juillet 2022 à 17h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Bretagne Sud Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 30 juin 2022.

Membres présents (5) : Marie-Hélène HERRY Marie-Jo LE BRETON David ROBO Olivier HOUSSAY Jérôme PINSARD Excusé ayant donné pouvoir (1) : Marc BOUTRUCHE – pouvoir à Mme HERRY Excusé (1) : Soizic PERRAULT	DELIBERATION N°	17.BU-2022 07 18	Groupe n° Opération n°
	Actes fonciers	SILFIAC Centre Bourg	Acquisition de la MAM auprès de la commune – reconversion en logement familial

Conformément à la délibération du conseil municipal en date du 20 juin 2022, Bretagne Sud Habitat envisage d'acquérir auprès de la commune la maison des assistantes maternelles située 1 rue du Papi à SILFIAC, afin de le convertir en logement familial.

Ce bien est défini par le volume n°2 de l'Etat Descriptif de Division en Volumes acté en date du 27/03/2012 devant Maître AUGU, et cadastré section AA n°115.

Les parties sont convenues d'un prix de cession d'un montant de 71 000 € TTC, TVA définie par la Commune.

L'évaluation du bien a été sollicité auprès du service du Domaine.

L'acte sera rédigé par Maître AUGU, notaire à VANNES.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à la majorité des membres présents ou représentés :

- valide les conditions de l'acquisition de la MAM (volume 2) auprès de la Commune de SILFIAC,
- autorise le Directeur général à signer le compromis et l'acte de transfert de propriété ainsi que toute constitution de servitude nécessaire et/ou tout acte rectificatif ou complémentaire éventuel s'y rapportant.

Pour extrait certifié conforme
Le Directeur Général,



Erwan ROBERT